

Paris, le 26/03/2020

M. Olivier Véran
Ministre des Solidarités et la Santé
14, Avenue Duquesne
75350 Paris

Objet : *Situation des Infirmier(e)s-Anesthésistes dans la crise CoVid-19*

Monsieur le Ministre,

Dans le grave contexte épidémique SARS-CoV-2, le Syndicat National des Infirmier(e)s-Anesthésistes apporte tout son soutien à l'ensemble de la communauté hospitalière ainsi qu'aux différentes instances nationales qui gèrent cette crise sans précédent.

Face à la situation particulièrement difficile que traverse notre pays, les Infirmier(e)s-Anesthésistes (IADE), de par leur polyvalence (Anesthésie-Réanimation, médecine d'urgence, gestion de la douleur), assurent la continuité des soins, assistent les différents services de soins critiques en tension et participent à la mise en place d'organisations spécifiques permettant l'accueil des patients les plus sérieusement atteints par le virus. Sur l'ensemble du territoire, les transports inter hospitaliers se densifient et les IADE sont appelés en renfort pour assurer les transferts de patients ventilés.

L'heure est cependant à l'inquiétude car nous savons que, dans de nombreux établissements de santé, les quantités d'équipements de protection individuelle (EPI) sont toujours trop insuffisantes. Cette pénurie met en danger les hospitaliers et constitue un risque sérieux, grave et imminent qui engage directement la responsabilité de l'Etat et des employeurs. Les Infirmier(e)s-Anesthésistes sont particulièrement soumis au risque d'aérosolisation dans la mise en œuvre des techniques d'anesthésie et de réanimation. Alors que cette épidémie s'inscrit dans la durée et que déjà de nombreux soignants ont contracté la maladie, il est impérieux de corriger dans les plus brefs délais ce défaut de sécurité des personnels.

Nous tenons aussi à vous faire part de la volonté des IADE du secteur privé qui sont, pour certains, disponibles et qui peinent à trouver une solution administrative adaptée à leur volonté de participation à l'effort national. Nous avons d'ailleurs récemment sollicité la DGOS sur ce thème et nous restons à votre disposition pour accompagner la mise en œuvre d'un dispositif efficient.

Il y aura un avant et un après printemps 2020 et chaque jour qui passe, nos remontées d'informations nous font mesurer l'investissement et l'implication de notre profession. Comme l'a affirmé le Président de la République, nous sommes en guerre. Les IADE sont en première ligne et risquent chaque jour leur santé et même leur vie dans des structures hospitalières

désorganisées par des décennies de restrictions budgétaires. Cette guerre laissera des traces. En temps voulu, le SNIA aura l'occasion de faire un bilan exhaustif de l'engagement des infirmier(e)s-anesthésistes dans ce péril sanitaire d'une ampleur inédite.

Comme vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, les Infirmier(e)s-Anesthésistes affirment depuis de nombreuses années leur plus-value et assument donc complètement les missions essentielles qui leur sont confiées dans la gestion de cette crise. Mais nous comptons sur vous pour garantir un niveau suffisant de protection des professionnels et pour prendre enfin la mesure de l'importance de notre profession dans l'organisation sanitaire française.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Le Conseil Syndical du SNIA

Copie : DGOS